



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de SEVERINI (Maria Elena), « Glossaire », *Plusieurs avis et conseils traduits d'italien en français par Antoine de Laval*, GUICCIARDINI (Francesco), p. 173-177

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06158-8.p.0173](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06158-8.p.0173)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## GLOSSAIRE

Advertissement(s) : les *avvertimenti* appartiennent au genre littéraire de l'aphorisme politique qui connaîtra une fortune remarquable au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, avec des résultats extraordinaires chez des auteurs comme Michel de Montaigne et Francis Bacon. La recueille des *advis et conseils* de Guicciardini (G.), plus politique qu'intimiste, vise à offrir un *vademecum* d'exemples et de suggestions dans lesquels puiser au besoin pour le bon politicien. Les enseignements contenus permettent d'en déduire des règles universellement valables, des maximes à réutiliser dans des circonstances à venir, exploitables à la cour par des fondés de pouvoir, secrétaires, fonctionnaires, ambassadeurs. Voir aussi *Advis, Conseils*.

Advis : voir *Advertissements*.

Affaires : chez G. les affaires concernent le domaine de la pratique, qui s'oppose à celui de la *scientia politica*. Dans la traduction française, avec ses *articles* Antoine de Laval vient couvrir un domaine, celui de l'administration du quotidien, des aspects économiques, sociaux, stratégiques, gestionnaires de l'État – c'est à dire des *affaires* – laissé à découvert par Jacopo Corbinelli, premier éditeur des *Ricordi*, qui avait réalisé un commentaire plus abstrait. Voir aussi *Entreprises*.

Ambassadeur : ce terme dépend de l'expérience personnelle de G. comme ambassadeur en Espagne, auprès de Ferdinand le Catholique, quand il avait 28 ans. L'expérience le marque profondément : au contact du souverain aragonais, il réalise sa formation politique, il comprend la différence entre la république italienne et la monarchie nationale et il élabore une réflexion sur le rôle de l'ambassadeur et du secrétaire, qui doivent contrôler les contingences spatio-temporelles pour prendre les décisions politiques et entreprendre des choix tactiques. Pour le traducteur Laval, auteur des *Desseins des professions nobles et publiques* (1606), le secrétaire, défini comme « celui auquel le Prince Souverain, ou celui qui le represente, commet la charge de declarer son intantion par écrit an toutes sortes d'affaires de son État secretes ou publiques », acquiert les compétences requises au terme d'un long parcours : « longue observation, usage, nourriture et habitude ». Notamment, il doit posséder des qualités bien précises : le secrétaire est celui qui a « de la connoissance de l'histoire, y a observé les theorèmes des Gouvernemans Politiques de toutes especes d'États, les a conferé ansamble, et raporté à nôtre Monarchie ; a remarqué dilijamment la pratique de toutes ces belles notions an l'entregent

et conversations des personnes, et surtout l'humeur et l'esprit du Chef de l'État, ou de celui qui le représente, pres duquel il dessaigne le bâtiment de sa fortune », comme on peut le lire dans les *Desseins*.

Ambition : pour G. est souvent et surtout une vertu, une qualité positive, nécessaire au véritable homme d'État. ça nous révèle un regard désenchanté sur l'ambition et la soif de pouvoir et de gloire, donnée incontournable de la nature humaine, que pour G. provient de son expérience d'homme politique à Florence.

Articles : la traduction française des *Ricordi* réalisée par Laval contient une section originale de 42 *articles*. Il s'agit d'une anthologie d'aphorismes – inspirés par l'historiographie classique et moderne – qui ramènent le lecteur dans le domaine des affaires parlementaires de la cour française. Les articles de Laval sont des sentences, des maximes historico-politiques, des aphorismes tirés des Historiens qui contiennent des suggestions pour la *praxis* quotidienne. La version de Laval connaîtra en France une fortune toute particulière, car elle sera à son tour le point de départ d'autres versions et remaniements, par exemple les *Résolutions Politiques et Maximes d'Etat* de Jean de Marnix et les *Maximes populaires* de Adam Scaliger – deux textes significatifs dans l'élaboration de la théorie politique moderne et premières témoignages du genre de l'aphorisme politique en France.

Autorité (Autorité) : si le pouvoir (*potestas*) est ce qui confère une fonction publique, l'autorité (*auctoritas*) est la *renomatio*, ce qui provient du prestige et de l'honneur personnel.

Cité, citoyens : l'individu qui a des droits politiques. À Florence ce terme est lié aux institutions républicaines de la *Libertas*, en opposition au terme *sujet*, et concerne soit la définition géographique, qui concerne la réalité urbaine de la ville, soit le niveau socio-économique, qui provient du rang.

Conseils : voir *Advertissements*.

Convoitise : en italien *appetito*, c'est le désir extrême et immodéré de puissance, de gloire, de pouvoir, c'est à dire un excès d'ambition.

Dessein : chez G. c'est le programme politique, la stratégie d'action, mais aussi le complot, même l'intrigue. Pour Laval, auteur du volume *Desseins des professions nobles et publiques*, « Dessein signifie le but, le scope, la fin, la visée de l'action ».

Discrétion : La discrétion consiste à adapter sa propre action à l'instant contingent. La *discretione* est la raison pratique aristotélicienne, le jugement du juriste qui entend son savoir comme *prudentia* et non seulement comme *scientia*. La discrétion est le résultat de la médiation entre l'universalité des règles et les cas spécifiques. La perspicacité, l'intuition, le discernement représentent aussi l'attitude envers l'histoire et sa revendication d'être exemplaire. L'horizon dans lequel l'attitude personnelle est combinée avec la faveur des événements est complètement mondain, de même que la nature de la *discretione* est tout-à-fait humaine. En polémique avec Machiavel, qui avait fait de l'imitation des anciens le pivot de sa théorie politique, G. met en jeu l'utilité pour l'homme politique des *exempla* avec la nécessité de la *discretione*.

qui peut compenser les différences entre passé et présent.

Dissimulation : L'expérience personnelle amène l'historien à une lucide conscience du pouvoir et à considérer les avantages du secret en politique, un des canons du comportement de l'homme sage, étant donné la folie, la vanité et méchanceté des hommes. Le secret est à la base aussi de la raison d'État, la *ratio reipublicae*, de Cicéron jusqu'aux théories plus modernes, inséparables du nom de Machiavel : principe d'action politique, la raison d'État donne lieu à des pratiques très variées, diplomatiques et guerrières. L'action politique s'affranchit de la morale pour constituer une sphère autonome : la raison d'État désigne en ce sens la séparation moderne entre la sphère de la morale, valable pour les actes individuels, et la sphère politique, valable pour les actes publics du gouvernement. Dans le débat de la Renaissance tardive, le thème de la dissimulation est central, alimenté par des auteurs comme Leon Battista Alberti et Giordano Bruno et, dans ce contexte, les propositions de G. deviennent également une source précieuse pour trouver de nouvelles solutions politiques.

Droit : pour G. le droit concerne soit la forme du régime politique soit le style de vie du bon citoyen. Le droit définit la façon de vivre sous les lois.

Ennemi : c'est l'adversaire politique, qu'il faut connaître au mieux, suivant les mots de Machiavel : « io voglio sapere chi è mio amico o mio inimico » : le champ politique imprègne celui militaire et *viceversa*.

Entreprises (Entreprises) : voir *Affaires*.

Expérience : l'expérience s'oppose à

l'inclination naturelle. La culture acquise par l'expérience et la doctrine améliorent l'intelligence innée. L'homme politique doit se former grâce à l'expérience, qui permet d'acquérir la *discretione* qui le mène à l'acquisition du jugement propre de l'homme sage.

Folie : G. appelle folie l'inconstance du peuple, ce qui est un *topos* chez les humanistes. La folie du peuple est souvent liée à sa vanité et à sa méchanceté.

Force : en opposition à la raison de la loi. La force de la violence est associée au tyran tandis que la raison de la loi au bon politicien.

Fortune : le thème est central chez les écrivains politiques du xv<sup>e</sup> siècle ; G. valorise la relativité de la fortune, aussi bien au niveau collectif qu'au niveau individuel, qui rend compte de la complexité du réel. Ma la fortune s'oppose aussi à la vertu, c'est à dire la capacité humaine de changer le cours de l'histoire.

Gloire : voir *Honneur*.

Gouvernement(s) : le terme indique l'exercice réel du pouvoir parce que gouverner est un art pratique, un métier qu'on apprend surtout à travers l'expérience.

Honneur : Honneur et gloire ne sont pas simplement des corollaires qui s'ajoutent à l'art de la *simulatio* pour le politicien : l'honneur est la « boussole » requise pour la *praxis* politique, et correspond à la bonne réputation, à la dignité de l'homme de pouvoir. Chez G. indique surtout la valeur qui dérive de l'exercice des charges publiques et les dignités qui en découlent. Voir aussi *Gloire*.

Interet (Intérêt) : voir *Util*.

Justice : G. est avant tout homme de loi : sa formation juridique lui enseigne la logique judiciaire ciblée à la recherche de la vérité. La justice pour G. est tout à fait laïque. Le factionnalisme idéologique laisse sa place à la recherche des réponses laïques, c'est à dire proprement politiques, qui surmontent l'opposition entre spirituel et temporel.

Liberté : dans la tradition politique florentine ce terme désigne l'ordre républicain réglé par les lois en opposition à la tyrannie. Pour les citoyens de Florence la *Libertas* est la racine de leurs institutions.

Magistrat : est l'homme qui recouvre une charge publique. G. affronte le thème du contrôle du pouvoir politique par le délai des charges et le devoir du magistrat de rendre compte de ses propres actes. La nécessité de partager le pouvoir remonte à la *République* de Platon, le *Politique* d'Aristote et les *Histoires* de Polybe.

Multitude : désigne la majorité des citoyens, qui font partie des grandes familles, bien au-dessus de la mêlée, mais aussi la plèbe, le *volgo*, qui ne fait pas partie du monde des citoyens. Voir aussi *Peuple*.

Mutation(s) : pour G. le cycle de la vicissitude est le rythme qui scande – tout en les liant – nature, culture et société, monde originel et monde artificiel. La vision de G. du monde réunit la limite constitutive du temporel et la force unique de la dimension individuelle. À tous les niveaux de la variété, l'alternance des États et des

conditions ne se déroule pas selon un simple processus de dépassement, puis de substitution : la mutation s'accompagne de la persistance et la variété garde, pour ainsi dire, le rythme constant de la vicissitude universelle. Voir aussi *Variété*.

Occasion : le *kairos*, le moment favorable, parce que pour G. tout est inexorablement voué à changer. La variété, les vicissitudes imprévisibles et soudaines de la prospérité et de l'adversité, dans le domaine militaire tout comme dans les affaires politiques et dans toutes celles qui touchent les différents aspects de la vie des individus, suggère de ne pas trop se laisser abattre dans le mauvais sort, de ne pas trop s'exalter aux moments fastes, et de saisir l'occasion.

Particulier : c'est un terme « technique » de la langue politique de G. et de son système théorique, fondé sur la prudence critique et sur le juste milieu. La force de la médiation est héritée de l'*aurea mediocritas*, la capacité du sage de déterminer ce qui est juste pour toute circonstance. Dans les *articles* de Laval le verbe *particulariser* témoigne clairement de son intention de contextualiser le texte par rapport à la cour parisienne.

Peuple : voir *Multitude*.

Prince : en opposition au tyran, qui détient un pouvoir absolu, soustrait aux lois. Au même temps, le bon prince doit se tenir éloigné des suggestions démocratiques parce que les régimes populaires peuvent se transformer en tyrannies. Son but est toujours le *bonum commune*.

Profit : voir *Util*.

- Prudence : l'usage politique de ce terme remonte à Aristote : la prudence est le fondement d'une philosophie pratique de l'action humaine. La *prudentia* correspond à la discrétion du bon politicien, c'est-à-dire la précaution dans les actions politiques, qualité éminente de l'homme sage, qui l'aide à distinguer et évaluer, dans la complexité du réel, les particularités de chaque cas, et à les résoudre par les moyens le plus appropriés. Dans ses *Desseins* Laval aussi souligne le rôle politique de la prudence.
- Reigle(s) : La solution de G. pour résoudre le problème de la relation entre la pratique et les règles, entre les cas particuliers et la loi universelle, entre l'exception et la norme – entre accidentel et essentiel, pour reprendre les termes d'Aristote – est dans les vertus de la prudence et de la discrétion, qui consistent dans la médiation entre l'universalité de la loi et la spécificité de chaque cas. Quand G. atteint l'universel, c'est pour la nécessité de déterminer en fonction de la situation concrète, saisie dans sa complexité. L'auteur souligne également la valeur des règles et la difficulté à les observer. Ses avertissements doivent aider l'inclination naturelle pour une action politique efficace : G. est un politicien qui écrit d'abord pour comprendre, mais aussi et surtout pour agir.
- République : pour G. le gouvernement populaire a des mérites et des risques que déjà Aristote dans ses *Politiques* avait remarqué en parlant de juste milieu. Mais pour le Florentin du début du XVI<sup>e</sup> siècle vivre dans la cité c'est vivre dans la république : le *vivre politique* renvoie à la liberté des institutions républicaines.
- Réputation : voir *Honneur*.
- Sagesse, sage : l'homme sage est prudent, c'est à dire celui qui possède la qualité de la prudence, qui l'aide à distinguer et évaluer, dans la complexité du réel, les particularités de chaque cas, et à les résoudre par les moyens le plus appropriés.
- Temporiser : le temps est un facteur que le bon politicien (*vir bonus*) ne peut négliger. Temps et pouvoir sont des éléments que le politicien doit mettre en accord sans cesse. L'appel à la précaution met en jeu, outre la dissimulation, le motif du temps et ses variables. Parfois la prudence ne se traduit pas en action immédiate mais en capacité à gagner du temps.
- Tyran : le tyran est le prince qui abuse de son pouvoir pour son gain personnel, contre le *bonum commune*.
- Util : le terme indique les avantages, les richesses, les ressources. Voir aussi *Profit et Interet*.
- Variété : voir *Mutation*.
- Vertu : en opposition à la fortune, elle représente la faculté humaine de changer le cours des événements. Certaines vertus se signalent comme fondamentales pour l'*officium* du prince : la *dissimulatione*, qui est la faculté de doser l'espoir et le réalisme ; la *discretione*, à savoir la précaution qui aide à identifier et évaluer chaque cas pris singulièrement afin de planifier et mettre en œuvre une action efficace ; la *prudentia*, la faculté de saisir la succession des événements, parfois imprévisibles même pour le gouverneur le plus sage.